

AUJOURD'HUI

Éditorial

La hausse de l'impôt scolaire est un pas dans la bonne direction. L'éditorial de Jean Francoeur. Page 8

Idées

Le constitutionnaliste Joseph Magnét soutient que l'accord du lac Meech est voué à l'échec et qu'il revient à Ottawa d'adopter unilatéralement des réformes. Page 9



André Bourbeau

L'État s'en remet au secteur privé

Ottawa et Québec confient au secteur privé la gestion du programme social PATA. Assurance-vie Desjardins décroche ce contrat de 7 millions \$. Page 11

Cadeau-surprise de 320 millions \$

Le cadeau-surprise réservé aux contribuables québécois par le biais d'un impôt foncier scolaire additionnel sera non pas de 191 millions \$ mais de 320 millions \$. Page 3

Trafic de matériel d'armes nucléaires

Cinq personnes sont interpellées à l'aéroport de Londres-Heathrow après la découverte de 40 composants de détonateurs nucléaires devant être exportés vers l'Irak. Page 5



Ghislain Dufour

Le CPQ lutte contre le sida

Le Conseil du patronat invite ses membres à se doter d'une politique d'intervention claire sur le sida. Page 2

Les radicaux attisent la haine

Des députés des trois partis fédéraux accusent l'Alliance for the Preservation of English in Canada (APEC), d'attiser la haine au pays. Page 2

La guerre du taxi dans la rue

La Ligue de taxis de Montréal manifestera le 9 avril contre la syndicalisation des chauffeurs. Page 2

La hausse des tarifs d'Hydro-Québec sera plus élevée que le taux d'inflation

QUÉBEC (PC) — Québec n'accordera pas la hausse tarifaire de 8,5 % réclamée par Hydro-Québec pour son service domestique, mais l'augmentation sera sans doute plus élevée que l'inflation.

La ministre de l'Énergie et des Ressources Lise Bacon en a donné

une indication claire, hier, à la clôture de la commission parlementaire qui étudiait depuis mardi les demandes de hausses tarifaires de la société d'État.

« Afin de protéger les consommateurs d'électricité, et particulièrement dans la conjoncture actuelle,

des aménagements devront être trouvés à la proposition tarifaire qui nous a été présentée », a-t-elle déclaré.

En contrepartie, la ministre a promis de tenir compte des pertes financières occasionnées à l'entreprise par six années consécutives de faible

hydraulicité (manque d'eau dans ses réservoirs). Cela pourrait amener le gouvernement à déroger à la règle qu'il s'était imposée depuis 1984 de limiter les hausses de tarifs d'Hydro-Québec au taux moyen d'inflation.

« La situation cette année est particulière, a déclaré Mme Bacon à la

presse au terme des délibérations. Nous devons en tenir compte. »

La ministre souhaite que les hausses qui seront demandées aux clients d'Hydro-Québec soient réparties « plus également réparties entre les catégories tarifaires ».

Voir page 10: Hydro-Québec



Après moi, messieurs !

PHOTO JACQUES GRENIER

La Voie maritime du Saint-Laurent a inauguré hier sa 32e saison de navigation et c'est à une femme qu'est revenu l'honneur de faire pénétrer le premier navire dans l'écluse de Saint-Lambert. Lillian Kluka, 35 ans, commande le *Mantadoc*, un vracquier des Grands lacs de 185 mètres de la compagnie Paterson, depuis cinq ans. Native de

Blenham, une ville rurale du sud de l'Ontario, Mme Kluka est la seule femme à occuper le poste de capitaine sur ce genre de navire dans l'est du Canada. Le nouveau président de la Voie maritime du Saint-Laurent, M. Glenden Stewart a souhaité que la situation économique se redresse et que, d'autre part, la nature soit plus clémente pour que la Voie connaisse une meilleure saison que l'an dernier, qui fut la plus morne depuis 1962. Une baisse de 26 % des exportations de céréales est principalement responsable de cette chute.

Québec et Ottawa ne négocient pas en coulisses

Mulroney et Bourassa nient les allégations du député Gérin

LE PREMIER MINISTRE du Canada Brian Mulroney et le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, ont catégoriquement nié qu'il puisse y avoir la moindre entente tacite entre Ottawa et Québec pour en venir à diluer l'accord du lac Meech, comme l'a laissé entendre hier un de ses députés québécois.

Loin de rentrer dans le rang, comme l'ont fait tous ses collègues au sujet du projet d'élaborer une résolution d'accompagnement à l'Accord, le député de Mégantic-Compton-Stanstead, François Gérin, soutenait hier qu'il a appris de bonne source que les deux gouvernements négocient en coulisses des aménagements à l'entente originale.

« On m'apprend que même si la position officielle du gouvernement du Québec est de se tenir coi devant toute cette situation constitutionnelle, officieusement, il y aurait énormément de discussions », soutient le député qui n'a pas voulu divulguer la source de son information.

Information immédiatement démentie par son chef. « Il n'y a pas de négociations avec le gouvernement fédéral et je pense que vous pourriez présumer qu'il n'y en a pas avec d'autres non plus », rétorque Brian Mulroney qui ajoute: « M. Bourassa a dit carrément qu'il n'y aura pas de négociations tant et aussi longtemps que l'Accord du lac Meech ne sera

Voir page 10: Coulisses

Rémillard évoque les moyens de défense radicaux du Québec

Gilles Lesage
de notre bureau de Québec

LE QUÉBEC a des moyens radicaux pour se défendre, advenant qu'une éventuelle entente complémentaire à celle du lac Meech en modifie le sens et la substance.

C'est ce que, de façon sibylline, le ministre de la Justice a fait valoir hier, alors que l'Assemblée nationale étudiait une motion de l'opposition lui demandant de rejeter les propositions constitutionnelles du Nouveau-Brunswick, telles que déposées à la Chambre des Communes par le premier ministre du Canada.

M. Gil Rémillard n'a pas élaboré sur ces moyens radicaux, sauf pour évoquer un droit de retrait et un pouvoir de veto sur certains aspects (la

règle du consentement unanime prévu pour certaines modifications), « et d'autres moyens, aussi, des moyens radicaux que nous n'hésiterons pas à prendre en temps et lieu si on devait les prendre ». En plus, le ministre fait état de moyens politiques, qui reposent essentiellement sur le consensus inédit des Québécois en faveur du lac Meech et de la ratification des conditions minimales du Québec pour qu'il réintègre le giron constitutionnel. Si ces conditions sont affectées, assure-t-il, « nous n'hésiterons pas à prendre les moyens juridiques, en temps et lieu, si jamais... le Québec devait agir pour protéger ses droits. »

La motion présentée par le chef de l'opposition s'appuyait sur l'engagement du gouvernement Bourassa,

Voir page 10: Rémillard

Les pressions de Moscou font reculer les dirigeants de la Lituanie

MOSCOU (Reuter) — La Lituanie a assoupli sa position hier face au gouvernement soviétique. Lors d'une conférence de presse, le président lituanien, Vytautas Landsbergis, a déclaré que la république ne chercherait pas à mettre en place ses propres contrôles aux frontières ni ne chercherait à créer tout de suite son propre ministère de la Défense.

Concernant la mise en place de postes-frontière, Landsbergis a été clair: « Cette question n'est actuellement pas si urgente. Elle provoquerait de nouveaux conflits dans des zones où la frontière n'est pas gardée et au point où nous en sommes nous ne pouvons pas nous permettre de déclencher des conflits. »

Landsbergis a aussi fait remarquer que la Lituanie n'avait pas créé son propre ministère de la Défense, laissant à une commission le soin d'étudier cette question. Il a de même suggéré que la Lituanie pourrait coopérer avec l'URSS à l'avenir dans le domaine de la sécurité.

« Peut-être nos forces collaboreront-elles avec les forces de l'URSS en Lituanie. Mais tout cela dépend de la volonté de l'Union soviétique d'engager des discussions avec nous. »

Le Landsbergis a demandé à la communauté internationale de faire pression sur le Kremlin pour qu'il ne s'ingère pas dans les affaires de la république balte sécessionniste.

Les dirigeants lituaniens déclaraient hier soir que la journée s'était passée dans le calme et que Moscou semblait assouplir sa position à l'égard de la Lituanie.

« L'Union soviétique fait preuve de retenue pour le moment, mais nous ne pouvons pas être sûrs que les menaces et la force ne seront pas employées à l'avenir », a ajouté Landsbergis lors d'une conférence de presse en soirée à Vilnius, la capitale lituanienne.

Landsbergis a envoyé hier un message, recensant toutes les opérations militaires soviétiques en Lituanie, à tous les pays signataires des accords d'Helsinki en 1975, sur la sécurité et la coopération en Europe.

Il demande à ces pays d'entreprendre tous les efforts possibles pour faire en sorte « que les opérations sus-mentionnées menées par le gouvernement soviétique et dirigées contre la république de Lituanie prennent fin. »

Les opérations recensées — l'occupation de nombreux bâtiments publics par des unités soviétiques et l'arrestation de déserteurs — ont été menées mardi ou avant.

Les autorités soviétiques se sont engagées à ne pas sanctionner douze déserteurs capturés mardi à l'aube dans des hôpitaux de Vilnius et Kaunas où ils s'étaient réfugiés. Selon Landsbergis, au total 38 jeunes ap-

lituaniens.

Voir page 10: Lituanie

La police arrête 33 étudiants grévistes

Josée Boileau

TRENTE-TROIS étudiants ont été arrêtés hier alors qu'ils manifestaient devant le cégep du Vieux-Montréal, défiant l'injonction obtenue la veille par le collège.

Selon les étudiants, certains d'entre eux auraient également été frappés par les policiers qui tentaient de les disperser et trois manifestants auraient été blessés.

Les policiers contestent toutefois cette version des faits. Aucun coup n'a été porté, soutient le lieutenant Lauzon du poste 33. Les blessures, fort mineures, seraient plutôt dues à la bousculade qui a suivi l'arrivée des policiers.

Deux étudiants, une jeune fille frappée au visage et un garçon victime de tachycardie (défaillance cardiaque) ont été transportés à l'hôpital Saint-Luc. Mais, selon un porte-parole de l'hôpital, ils sont repartis avant même qu'on leur ait prodigué des soins.

Les étudiants arrêtés ont été relâchés en fin d'après-midi au même moment où quelque 150 jeunes réclamaient leur libération en manifestant devant le poste de police. Ils devront faire face à des accusations de méfait pour avoir empêché la libre jouissance d'un bien.

Un étudiant est également accusé de voie de fait pour avoir lancé un objet sur un policier alors qu'un autre jeune est accusé de méfait avec véhicule

Voir page 10: Étudiants

Jocelyne Boulanger

L'inceste dévoilé

Histoire vraie d'une enfance violée

129 pages — 16,95 \$



Montréal organise un vaste forum sur l'aménagement du centre-ville

Isabelle Paré

PLUS DE 350 personnes se pencheront dès dimanche sur l'avenir du cœur de Montréal dans le cadre du Forum de concertation sur le plan d'aménagement de l'arrondissement-centre. Une table ronde où, durant trois jours, ministres, élus, urbanistes, gens d'affaires, commerçants et résidents discuteront du sort de leur centre-ville.

Premier sommet du genre à Montréal depuis celui tenu en 1986 par le Part civique, ce forum de concertation sera l'occasion unique pour l'administration Doré de tester auprès des principaux décideurs de la métropole la pièce maîtresse que constitue son plan directeur d'aménagement du centre-ville.

Le président du Conseil du trésor et président du comité ministériel permanent du grand Montréal, M. Daniel Johnson, de même que le ministre fédéral responsable de la région de Montréal, M. Jean Corbeil, présideront à l'ouverture du forum dimanche.

Lundi et mardi, des centaines de participants s'attaqueront, lors d'ateliers thématiques, aux propositions émises par l'administration RCM. Les discussions porteront notamment sur les huit grands secteurs d'activité qui caractérisent l'arrondissement centre; les activités de bureaux, l'habitation, le commerce de détail, les activités industrielles et culturelles, l'enseignement et la recherche, les activités internationales et le tourisme.

La question du transport des personnes et des marchandises, et les options d'aménagement proposées dans le plan directeur seront au cœur du débat. Parmi elles, on retient l'idée d'une hauteur maximale de 200 mètres qu'entend imposer la

ville aux futurs édifices du centre des affaires et l'obligation pour les commerces d'avoir des ouvertures sur la rue. La ville veut aussi inciter le développement de 1 millions de mètres carrés d'espaces à bureaux dans ce secteur, actuellement truffé de terrains vacants et de stationnements totalisant plus de 2,5 millions de mètres carrés. D'autres questions controversées, comme celles de l'interdiction des mails intérieurs et des affichages accrocheurs devraient mousser les discussions.

On parlera aussi du développement résidentiel prévu pour le secteur, notamment dans le Faubourg

Québec, où la ville prévoit ériger de 1500 à 2000 logements. Un autre îlot résidentiel est planifié à l'est d'Expo 67 qui, selon Pierre Sainte-Marie, préposé à la planification, accueillera jusqu'à 1500 logements de type plus luxueux.

Hier, lors d'une tournée dans l'arrondissement centre effectuée pour les journalistes, des responsables de la planification ont souligné que les terrasses seraient permises sur certaines rues comme McGill College et Sainte-Catherine pour raviver les immeubles fermés à la rue.

Côté verdure, on entend ravalier plusieurs parcs dont les squares Dorchester et Philips, sans compter le square Berri dont le réaménagement complet en parc sera achevé en 1991.

A l'intersection Saint-Laurent et René-Lévesque, un petit parc dénommé Place de la Paix sera aussi créé en 1992. Les murs de béton qui enclavent le parc Viger entre les voies de l'autoroute Ville-Marie seront pour leur part démolis.

Bref, c'est sur toutes ces questions que la ville prendra le pouls des principaux acteurs du centre-ville lors des 1er, 2 et 3 avril prochains. L'administration Doré prévoit faire adopter en juin son plan final d'aménagement par le conseil municipal.

pendre les activités pour la journée. « On est déterminés, a lancé en conférence de presse Daniel Saint-Onge, secrétaire général de l'association des étudiants du collège. Des coups de matraque tout ce que ça fait c'est que ça nous choque deux fois plus. »

M. Saint-Onge a ajouté que lui et bien d'autres étaient prêts à risquer leur session pour lutter contre le dégel, qu'il a situé dans la même ligne de pensée que les coupures décréetées contre les programmes d'aide sociale et d'assurance-chômage.

Le ton du conflit risque toutefois de se durcir au cours des prochains jours puisque qu'un rassemblement d'étudiants contre la grève est prévu ce matin, au cégep Édouard-Montpetit. Les organisateurs entendent aller chercher du renfort aux cégeps Maisonneuve et Rosemont avant de se rendre occuper les bureaux de l'ANEEQ en fin d'avant-midi.

Ailleurs, le problème du calendrier scolaire va aussi finir par se poser. A l'UQAM, l'administration s'y prépare tranquillement depuis vendredi dernier. La session doit compter 12 semaines de cours pour être valide et les étudiants risquent la prolongation de session à compter de lundi prochain. Une assemblée générale est justement prévue ce jour-là pour que les étudiants se prononcent sur la poursuite du mouvement de grève.

Après avoir envoyé vendredi un premier avis aux étudiants pour leur rappeler le règlement universitaire, l'université a expédié hier une nouvelle lettre à à tous les étudiants pour leur demander de retourner aux cours.

« Nous n'avons pas l'intention de recourir à la manière forte ni de faire appel aux policiers, explique la porte-parole de l'université, Mme Josseline Guimont. Notre geste se veut plutôt incitatif pour que mardi prochain, tous les cours aient lieu normalement. »

Or, suite au débrayage de ses professeurs lors des négociations dans le secteur public l'automne dernier, le collège a commencé la session d'hiver plus tard que les autres. La grève votée par les étudiants entraîne une nouvelle prolongation de la session, ce qui risque d'entrer en conflit avec la convention collective des professeurs qui leur octroie deux mois de congés à partir du 19 juin.

Pour le moment, les étudiants du Vieux-Montréal n'ont eu que 28 jours de cours et l'échéance pour leur donner les 54 jours qui manquent se rétrécit à chaque journée de grève. La direction entend donc faire en sorte que grève ou pas, les cours se donnent. D'où l'injonction demandée pour ordonner aux étudiants de « cesser d'entraver la bonne marche des activités du collège ».

« La situation est plus tendue au Vieux-Montréal parce que le calendrier scolaire est rendu à sa limite. L'enjeu politique est vraiment là », reconnaît Jean-Pierre Paquet, porte-parole de l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANEQ).

Mardi, le ministre de l'Éducation Claude Ryan a répété devant l'Assemblée nationale que les jours de cours perdus devront être récupérés et que la politique gouvernementale ne souffrira aucune dérogation.

Des étudiants du Vieux-Montréal ont annoncé qu'en dépit de l'injonction obtenue par leur collège, ils seraient à nouveau devant le collège ce matin pour manifester. L'administration a cependant décidé de sus-

tenir avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Coullisses

pas passé, c'est sa position. De son côté, le premier ministre Robert Bourassa a aussi nié formellement qu'il ait eu des négociations avec le gouvernement fédéral sur la résolution McKenna. Il y a eu des échanges et des discussions mais ce ne sont pas des négociations.

« Mais quand même, on n'est pas en état de guerre avec l'autre côté de l'Outaouais. Il faut quand même être pratique », a-t-il dit à l'opposition péquiste qui s'inquiétait à la suite des déclarations du député François Gérin.

Les échanges qui ont eu lieu ces derniers jours avaient pour but, a expliqué pour sa part le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Gil Rémillard, d'avoir des précisions sur la portée de la résolution déposée aux Communes cette semaine. C'est bien loin d'être des négociations, a-t-il dit.

Une délégation parlementaire lituanienne en visite à Oslo a affirmé que Vilnius souhaitait que les négociations se déroulent dans un pays occidental.

Mikhail Gorbatchev a évoqué hier la crise lituanienne lors d'une conversation téléphonique avec le premier ministre britannique Margaret Thatcher, qui a lancé un appel à la retenue. Londres, Washington et plusieurs autres capitales occidentales ont demandé à Moscou d'engager des négociations avec les dirigeants lituaniens, et ont mis en garde contre

tout recours à la force. Toutefois les pays occidentaux, en ne reconnaissant pas la Lituanie indépendante, ont déçu les dirigeants lituaniens. À Stockholm, le premier ministre suédois Ingvar Carlsson a estimé cependant que les violences commises par les Soviétiques à l'égard de la Lituanie étaient inacceptables.

À Varsovie, le président du groupe Solidarité à la Diète (Parlement) polonaise, Bronislaw Geremek, de retour d'une visite dans la république balte rebelle, a souligné que la Pologne reconnaissait sans équivoque l'indépendance lituanienne et souhaitait renforcer ses liens politiques et économiques avec sa voisine.

◆ **Lituanie**

pelés ont été emmenés. La journée d'hier s'est déroulée sans incidents. Dans la soirée, le vice-premier ministre lituanien Romoldas Ozolas a déclaré à la presse qu'il se sentait soulagé.

« Aujourd'hui a été une bonne journée et je me sens mieux », a-t-il dit. Plusieurs représentants lituaniens se trouvent actuellement à Moscou où ils espèrent amorcer un dialogue avec le Kremlin, a déclaré Stastys Lozoraitis, un émissaire lituanien à l'étranger. « Ils attendent le signal de Mikhail Gorbatchev pour commencer non des négociations mais un simple dialogue », a-t-il dit.

Une délégation parlementaire lituanienne en visite à Oslo a affirmé que Vilnius souhaitait que les négociations se déroulent dans un pays occidental.

Mikhail Gorbatchev a évoqué hier la crise lituanienne lors d'une conversation téléphonique avec le premier ministre britannique Margaret Thatcher, qui a lancé un appel à la retenue. Londres, Washington et plusieurs autres capitales occidentales ont demandé à Moscou d'engager des négociations avec les dirigeants lituaniens, et ont mis en garde contre

tout recours à la force. Toutefois les pays occidentaux, en ne reconnaissant pas la Lituanie indépendante, ont déçu les dirigeants lituaniens. À Stockholm, le premier ministre suédois Ingvar Carlsson a estimé cependant que les violences commises par les Soviétiques à l'égard de la Lituanie étaient inacceptables.

À Varsovie, le président du groupe Solidarité à la Diète (Parlement) polonaise, Bronislaw Geremek, de retour d'une visite dans la république balte rebelle, a souligné que la Pologne reconnaissait sans équivoque l'indépendance lituanienne et souhaitait renforcer ses liens politiques et économiques avec sa voisine.

◆ **Hydro-Québec**

La société d'Etat réclame des hausses moyennes de tarifs de 7,5 % pour chacune des deux prochaines années réparties comme suit : 8,5 % pour le secteur résidentiel, 6,5 % pour la petite et moyenne industrie et 8 % pour la grande entreprise.

L'objectif d'Hydro-Québec est de réduire l'interfinancement qui existe entre ces trois catégories de clients et qui a pour effet que les PME subventionnent en grande partie la consommation domestique.

« Est-il raisonnable de demander à certains consommateurs un effort spécifique (...) alors que les hausses de tarifs demandées à l'ensemble des abonnés sont déjà supérieures à l'inflation? » a lancé Mme Bacon à l'intention d'Hydro-Québec. Il serait peut-être légitime de reporter l'application de vos objectifs d'interfinancement et d'accorder ainsi un répit aux consommateurs visés », dit-elle.

Mme Bacon se dit par ailleurs préoccupée par la pression à la hausse sur le prix des autres formes d'énergie (mazout, gaz naturel) que pourrait provoquer une hausse substantielle des tarifs d'électricité.

Hydro-Québec, dit-elle, a en matière de prix une responsabilité qui excède le seul secteur de l'électricité et que la société d'Etat doit pleinement assumer.

Enfin, la ministre a demandé à l'entreprise d'élaborer un plan d'action visant la réduction des frais d'exploitation (en hausse de 15 % en 1989) et de l'amélioration de la productivité. « Il me semble aller de soi, dit-elle, qu'Hydro-Québec récupère, par une gestion interne appropriée, une partie de la marge de manœuvre qu'elle semble avoir perdue. »

Le président d'Hydro-Québec, M. Richard Drouin, a fait remarquer pour sa part que les clients domestiques de la société d'Etat continueraient de payer beaucoup moins cher leur électricité que ceux de la plupart des autres provinces canadiennes, même avec les tarifs demandés. Il fait remarquer qu'à Toronto, ils sont déjà de 30 % plus élevés qu'au Québec.

Il souligne en outre que la société d'Etat a besoin de revenus substantiels notamment pour faire face aux coûts des programmes d'amélioration de la qualité et de la fiabilité de son réseau, pour mettre en oeuvre un vaste programme d'économies d'énergie et assurer sa santé financière au moment où Hydro-Québec s'apprête à investir 62 milliards \$ pour la construction de nouveaux barrages.

L'opposition péquiste a pour sa part demandé au gouvernement de tenir compte de l'effet que pour-

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

raient avoir sur l'économie du Québec, et en particulier sur les Québécois les moins fortunés, des hausses de tarifs aussi élevées.

Les nouveaux tarifs, qui seront établis par le conseil des ministres sur recommandation de Mme Bacon d'ici quelques semaines, entrèrent en vigueur le 1er mai.

À SURVEILLER

Détour Nature organise pour les vacances de Pâques deux excursions du 13 au 16 avril. Rens. : 271-6046.

Le lundi 2 avril prochain, le Centre de philosophie universelle offre une soirée d'introduction où il sera question du processus de Cause à Effet, de l'importance de l'État de Sommeil, de la réalité de la Réincarnation, de l'Aura et du principe des Trois Corps. Réserv. : 483-2346.

Ce soir à 20 h, conférence intitulée : *Impact du tourisme sur le développement en Afrique : le cas du Rwanda* avec Jeanne Vénérande, au Café, 4837, av. du Parc à Montréal. 270-5336.

Le Service à la communauté du Collège Montmorency, 475, boul. de l'Avenir à Laval, offre des ateliers sur la météo pour les plaisanciers, le samedi de 9 h à 16 h 30 avec Mme Edith Massicotte. Inscr. : 667-8821.

Ce soir à 19 h, le Dr Johanne Lalonde donnera une conférence sur l'homéopathie, au CLSC du Plateau Mont-Royal, 4689 rue Papineau à Montréal. 521-7663.

L'Académie canadienne du cinéma et de la télévision recevra Mme Liza Frulla-Hébert, ministre des Communications du Québec, qui abordera le thème *Les communications au Québec : sans limite*, le vendredi 30 mars à 8 h 30 a.m., au Grand Salon de l'hôtel Méridien (basilaire 1). Réserv. : 849-7448.

Aujourd'hui à 13 h 30, la Fondation culturelle Jean-de-Brébeuf vous invite à un cours d'histoire : *L'Union soviétique, les États-Unis et la politique mondiale 1917-1990*, par M. Claude Champagne, au Pavillon Lalemant, 5625 Decelles à Montréal. 342-1624.

Le département d'histoire de l'art de l'Université du Québec à Montréal organise un colloque intitulé : *Les arts et les années 60 : l'éclatement des certitudes*, les 29, 30 et 31 mars. Rens. : 987-4111.

Au dîner-causerie de la Société des écrivains, Roger Fournier parlera des livres qui ont marqué sa carrière, ce soir à 18 h 30, au restaurant « La Vieille France », 50 rue St-Jacques (métro Place d'Armes). Réserv. : 733-0754.

Ce soir à 18 h, conférence de l'École

d'architecture, intitulée : *La sémiotique et l'architecture par Barkur Bergman, à la Salle 2040 (amphithéâtre Ernest-Cormier), 5620, av. Darlington à Montréal. 343-6007.*

Le vendredi 30 mars à 12 h 30, conférence de M. John Ryalls du département d'orthophonie et audiologie de l'Univ. de Montréal sur le thème : *Comparaison acoustique de la parole chez les enfants mal-entendants et normaux*, au Pavillon Lionel-Groulx, Salle 9130. Rens. : 343-7041.

Le samedi 31 mars à 18 h, présentation du film documentaire *Mémoire battante* de Arthur Lamothe, à Nouvelle Acropole, 1631 rue St-Denis à Montréal. Réserv. : 848-0553.

Ce soir à 20 h 30, conférence de M. Charles Davis et de Martha Saunders sur le thème : *The Male Gaze and the Eye of Power*, à la salle H-937 du pavillon Henry F. Hall de l'Univ. Concordia, 1455, boul. de Maisonneuve ouest. 848-2065.

Ce soir à 19 h 30, conférence publique présentée par Voix des femmes sur *La réforme en Europe de l'Est : un agenda néo-libéral* par le Dr. Margherite Mendell, au Channing Hall, 3415 Simpson à Montréal. 287-7536.

Les Scouts et Guides de Montréal sont à la recherche d'un médecin, d'infirmiers, d'infirmeries et de sauveteurs pour le Jamboree qui aura lieu à St-Roch-de-Mékinac du 14 au 22 juillet 90. Rens. : 363-2446 (Normand Perron).

C'est à l'Université Laval à Québec que la grande famille des Levasseur se réunira cet été dans un grand ralliement qui aura lieu les 21 et 22 juillet 90. Rens. : 613-824-1996.

La fondation Claude-Brunet tiendra un Omnium de golf Claude-Brunet, le mardi 7 août 90 au club de golf Triangle d'or de St-Rémi-de-Napierville. 768-8266.

L'Échange culturel Canada-Cuba, organisme à but non lucratif, organise un voyage d'été à Cuba, du 12 août au 26 août. Rens. : 274-2572.

Le Centre d'écoute et de référence Multi-Écoute, 3580 Van Horne, coin Côte-des-Neiges écoute en plusieurs langues toutes les personnes ayant des problèmes personnels. 737-3604.

Appel aux amis du Devoir

Il ne manque plus que 200 000 \$

Les dons recueillis auprès de nos lecteurs atteignent aujourd'hui 180,000\$.

Ajoutées aux engagements et aux dons des corporations, ces contributions nous amènent à 200 000 \$ près de l'objectif à court terme, fixé à 1 000 000 \$.

Il ne reste que quelques jours pour y arriver mais il y a tant d'amis qui ne se sont pas encore manifestés.

Deux mille fois cent dollars, quatre mille fois cinquante dollars, mille fois vingt dollars ou 200 fois mille dollars, le choix des combinaisons est presque illimité, pourvu que le total atteigne ou dépasse 200 000 \$. Choisissez la vôtre en remplissant le bulletin de souscription, aujourd'hui.

APPEL AUX AMIS DU DEVOIR

J'APPUIE LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT DU DEVOIR ET JE VERSE

50 \$ 100 \$ 250 \$ 500 \$ 1,000 \$ AUTRE _____ \$

MASTER CARD AMERICAN EXPRESS
 VISA CHEQUE

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 1990

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____ VILLE _____

PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

DATE _____ SIGNATURE _____

S.V.P. FAIRE VOTRE CHEQUE À L'ORDRE DU DEVOIR ET LE FAIRE PARVENIR AU DIRECTEUR ADMINISTRATIF LE DEVOIR, 211 SAINT-SACREMENT MONTRÉAL QUÉBEC H2Y 1X1

JE SUIS DISPONIBLE POUR M'IMPLIQUER DANS UN RÉSEAU D'AMIS DU DEVOIR D-29-3